
Annonce des dons patriotiques recueillis par les administrateurs du district de Mantes, consistant en argenterie et ornements brodés provenant des églises, lors de la séance du 30 brumaire an II (20 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Annonce des dons patriotiques recueillis par les administrateurs du district de Mantes, consistant en argenterie et ornements brodés provenant des églises, lors de la séance du 30 brumaire an II (20 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 534;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40866_t1_0534_0000_4;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40866_t1_0534_0000_4)

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Séance publique ouverte.

Le procureur syndic a dit :

« On a besoin de fer pour les différents arsenaux de la République; il existe dans toutes les municipalités des croix de fer qui ne servent qu'à alimenter la superstition. Donnons-leur une destination plus salutaire, en les faisant changer en armes pour la défense de la patrie, et ces instruments créés par le fanatisme pour asservir l'homme, serviront maintenant à la conquête de sa liberté. »

« Je propose donc de requérir toutes les municipalités du district de faire enlever et conduire au district de Rethel, dans les huit jours, toutes les croix de fer qui se trouvent dans leur arrondissement. »

Le conseil permanent, délibérant sur la proposition du procureur syndic,

Arrête que dans les huit jours toutes les municipalités sont requises de faire enlever et conduire au district de Rethel toutes les croix de fer qui sont dans leur ressort.

Signé au registre : WATELLIER; PAUFFIN;
TIERCELET; GOULET, LEROY et LANDRAGIN;
LEJEUNE, procureur syndic.

Pour copie conforme :

MONNOT.

Les administrateurs du district de Mantes annoncent à la Convention que leurs frères des campagnes ont apporté toutes les richesses de leurs églises, que tous les hochets de la superstition ont disparu; 1,229 marcs d'argenterie ont été successivement envoyés à la Monnaie.

237 autres marcs et 2 caisses d'ornements brodés sont prêts à y être portés; ils assurent que ce tribut payé à la patrie n'a point été un sacrifice pénible; que les communes n'ont témoigné d'autre regret que de ne pouvoir pas faire à la République des dons plus magnifiques.

Mention honorable et insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre des administrateurs du district de Mantes (2) :

Les administrateurs du district de Mantes,
à la Convention nationale.

« Mantes, 28 brumaire, l'an II de la République française, une et indivisible.

« Citoyens représentants,

« C'est avec la satisfaction de vrais républicains que nous nous empressons de vous annoncer que dans notre district le règne de la philosophie succède à celui de l'erreur, et que le fanatisme a abandonné la place à la raison et à la vérité.

« Nos frères des campagnes ont apporté toutes les richesses de leurs églises; dans la nôtre, il ne reste plus ni croix, ni saints, ni ornements, tous les autres hochets de la superstition ont disparu.

« 1,229 marcs d'argenterie ont été successi-

vement envoyés à la Monnaie, 237 autres et 2 caisses d'ornements brodés et galonnés, objets du luxe d'un culte superstitieux, sont prêts à y être portés avec 2,416 livres de cuivre et 25 croix tant de Saint-Louis que de Saint-Michel et du Saint-Esprit; vaine récompense accordée par le despotisme à l'orgueil de ses vils esclaves.

« Vous apprendrez sûrement avec le même intérêt que nous fournissons à la fonderie des canons, 120 milliers de métal de cloches et quantité de fer, grilles, etc., pour la fabrication des armes.

« Ce tribut payé à la patrie n'a point été un sacrifice pénible, nos communes éclairées par l'administration n'ont témoigné d'autre regret que de ne pouvoir pas faire à la République des dons plus magnifiques, il n'y a parmi nous ni mécontents, ni fanatiques, cette terre n'est habitée que par les enfants de la liberté.

« Dès que la patrie a été déclarée en danger le germe de l'héroïsme renfermé dans le cœur de notre jeunesse s'est empressé d'éclore, et nos paisibles et laborieux cultivateurs ont été transformés en soldats intrépides.

« Nous n'avons eu, dans tous les temps, qu'à tempérer une ardeur qui eût laissé nos villes désertes et nos campagnes sans cultivateurs.

« Tous les cœurs ont été embrasés de la même émulation, les vieillards, en recevant les adieux de leurs enfants, ont envié leur sort et ne se sont plaints que de l'impuissance de les suivre dans les sentiers de la gloire.

« La mère, s'élevant au-dessus des mouvements de la nature, a dit à son fils : tu n'as plus d'autre mère que la patrie, elle t'appelle à son secours, si je te perds, je trouverai un autre fils dans chaque citoyen aimé pour une cause si belle; d'une tige aussi généreuse il n'a pu sortir que des rameaux vigoureux; aussi nos jeunes gens sont-ils transportés de joie de participer à la gloire d'être les défenseurs de la patrie. Un bataillon formé, équipé et armé en grande partie est déjà en marche pour Versailles, 400 autres jeunes guerriers formant le surplus de la réquisition et 150 cavaliers forts et vigoureux et de la taille la plus avantageuse, brûlent du plus vif désir de rejoindre nos armées, de combattre et de vaincre les satellites des despotes coalisés.

« Tels sont les prodiges, les élans de l'amour de la patrie dont les citoyens Lacroix et Musset, vos dignes collègues, ont été les témoins et auxquels ils ont applaudi avec toute l'énergie du patriotisme qui les caractérise, nous les reverrons comme nos anges tutélaires, leur civisme éclairé a répandu son heureuse influence sur notre district et bientôt la raison seule y aura des autels; même dans nos campagnes, tous les habitants sont disposés à n'avoir d'autre culte que celui de la liberté et de l'égalité.

« Déjà trois braves républicains qui, les premiers dans notre district, avaient prêté leur serment (Seray, curé de Mousseau, Lemoine, curé de Jambville, et Buffey, curé de Moisson), ont renoncé à être les apôtres de l'erreur et du mensonge, et ont déposé dans nos mains les chiffons qui leur donnaient le nom de prêtres. Cet exemple a été imité par plusieurs prêtres qui sont venus abjurer aussi leurs erreurs à la municipalité.

« Généreux législateurs, nous n'avons plus qu'un vœu à former, c'est celui de vous voir persévérer dans vos sublimes fonctions et continuer vos glorieux travaux; vous êtes les génies

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 25, p. 338.

(2) Archives nationales, carton C 279, dossier 756.